

# Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP- RIO)

---

## Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

## Coordinateur scientifique

Richard RAYMOND, Chargé de Recherche CNRS (Section 39)  
LADYSS UMR 7533 CNRS  
2, rue Valette – 75 005 PARIS  
Téléphone : + 33 (0)1 44 07 76 09  
Télécopie : + 33 (0)1 44 07 76 03  
E-mail : [ric\\_raymond@yahoo.com](mailto:ric_raymond@yahoo.com)

## Résumé de la proposition

L'évolution récente de la législation marque un élargissement de la prise en compte des enjeux de développement durable et du maintien de la qualité des paysages à l'ensemble des territoires, même les plus ordinaires. Les objectifs du développement durable devraient s'imposer à l'ensemble des politiques sectorielles mais la mise en œuvre de ces principes reste difficile. Ce constat se vérifie tout particulièrement sur les territoires des franges périurbaines soumis à des dynamiques multiples qui les placent au centre d'enjeux de gestion forts tant du point de vue environnemental, économique que social. Or, la gestion de ces territoires se confronte à une réalité complexe et hétérogène. Celle-ci semble alors dominée par des politiques sectorielles souvent très peu articulées.

Parallèlement, la participation de la société civile à la définition des modalités de déploiement de l'action publique est identifiée comme l'un des moteurs de la mise en œuvre des principes du développement durable. Les paysages apparaissent comme un très bon **médium pour impliquer la population** à la définition du devenir de son territoire et de son cadre de vie. Or, malgré les objectifs de la Convention Européenne du Paysage, les paysages des franges périurbaines demeurent insuffisamment renseignés tout comme leurs processus d'évolution. Dans ce cadre, l'hypothèse avancée dans la proposition est que le manque de **connaissance sur la manière de qualifier ces paysages** constitue un frein à la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces territoires. Ce manque de connaissance se traduit d'abord par les discours stéréotypés des praticiens. Malgré la diversité de leur physionomie, la multiplicité des populations qui y vivent et l'hétérogénéité des dynamiques qu'ils enregistrent, ces derniers ont tendance à considérer ces paysages comme uniformes et à réduire leur gestion aux enjeux identifiés comme emblématiques du périurbain (expansion urbaine, mitage, banalisation) et dont les définitions restent floues. Le déficit de connaissance est plus fort encore en ce qui concerne la dimension sensible de ces paysages. Ces lieux suscitent des **représentations sociales du paysage** complexes écartelées entre les particularités de micro-paysages familiers et individuels rapportés par les habitants et une représentation globalisante et simplificatrice de la banalisation de paysages périurbains qui ne seraient pas dignes d'intérêt. Alors que plusieurs travaux mettent en avant des processus émergents de prise de conscience paysagère sur ces territoires déqualifiés, il semble important de renseigner les modes de qualification de ces paysages. Surtout, ce déficit de connaissance renforce le manque d'efficacité des politiques dédiées au paysage en regard de politiques sectorielles particulièrement actives dans les franges urbaines, et ce malgré la montée en puissance des préoccupations paysagères.

La proposition s'inscrit donc avant tout dans l'objectif de pallier le manque de connaissance concernant les **paysages ordinaires des franges urbaines**, et plus particulièrement dans un effort important de formalisation des résultats devant déboucher sur la proposition de **descripteurs et indicateurs** qui permettent de rendre compte de la manière dont ces **paysages et leurs dynamiques** sont qualifiés (Axe i). L'objectif est également

d'éclairer les modes possibles de mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages dans ces espaces, et plus généralement des politiques de développement durable, dans le souci de favoriser à travers elles l'implication des populations (Axe iv). La recherche s'appuie sur la confrontation de deux systèmes de qualification des paysages des franges urbaines, celui contenu dans les discours publics (échelle régionale à infracommunale) et celui des populations résidentes. Enquêtes auprès des acteurs, analyses documentaire et observations directes des paysages et des pratiques paysagères constituent les méthodes mobilisées pour renseigner la manière dont sont qualifiés ces paysages et identifier les éléments et dynamiques qui éveillent une prise de conscience paysagère. La confrontation des points de vue des habitants et des gestionnaires s'appuiera sur une grille d'analyse commune établie à partir de la définition même du paysage proposée par la CEP. Celle-ci a pour but de faciliter la formalisation des résultats sous forme d'indicateurs permettant de révéler ces paysages, à les qualifier et donc à mieux les prendre en compte dans les différentes politiques sectorielles, paysagères ou de développement durable. Elle doit ensuite permettre d'identifier les difficultés/conditions d'implication des populations dans la gouvernance et les projets de développement durable de ces territoires. Comportant des objectifs de généralisation et de reproductibilité des méthodes, le travail s'inscrit dans une démarche comparative qui a guidé le choix des terrains d'étude. Ceux-ci couvrent des situations représentatives de la diversité des territoires des franges périurbaines, selon un gradient d'urbanisation renvoyant à deux types – des territoires déjà fortement urbanisés (quartiers pavillonnaires) et des territoires encore ruraux (bourgs ou villages en lisière de zones urbaines) –, et selon des contextes variés renvoyant aux situations francilienne, provinciale (Narbonne) et outre-mer (Réunion). D'un point de vue organisationnel, le travail sera soumis à des mises en perspective critiques à travers des rencontres avec les acteurs opérationnels locaux d'une part (un atelier local par terrain, transfert de connaissance, évaluation de la reproductibilité des démarches) et des échanges scientifiques avec des experts internationaux dans ce domaine d'autre part (deux séminaires internationaux à 18 puis 30 mois, formalisation des résultats et méthodes, échanges d'expériences).

Le calendrier de travail est organisé en trois temps, une première période consacrée à l'acquisition des données sur les terrains qui débouchera sur une mise en perspective des résultats lors d'un premier séminaire (+ 18 mois), une seconde période durant laquelle les données seront traitées et les résultats soumis au monde opérationnel localement (+ 30 mois), et une troisième période plus courte réservée à la synthèse et à la confrontation des résultats obtenus sur chaque terrain (+ 36 mois).

## Equipe

La proposition PFP-RIO fédère une équipe scientifique composée de 15 chercheurs et enseignants chercheurs spécialistes des paysages et/ou disposant d'une large connaissance des territoires des franges périurbaines concernés. L'équipe est constituée de géographes ayant développé des compétences diverses et complémentaires adaptées à l'ambition du projet au sein de leurs organismes de recherche, l'UMR CNRS 7533 LADYSS, le LAREP (Unité propre du Ministère de l'Agriculture), le GECKO EA 375 et l'UMR ESPACE-DEV 228 IRD. La coordination globale du projet est assurée par R. RAYMOND (LADYSS) tandis qu'un coordinateur est établi pour chacun des terrains proposés, E. TEMPLE-BOYER (GECKO) pour la situation francilienne, P. DERIOZ (UMR ESPACE-DEV) pour la situation narbonnaise, et S. BONIN (LAREP) pour la situation outre-mer secondée par un animateur local, G. LAJOIE (UMR ESPACE-DEV) en poste à La Réunion. La proposition s'inscrit par ailleurs dans plusieurs réseaux auxquels participent les membres de l'équipe, en particulier la poursuite de l'encadrement scientifique du volet paysager du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) mais le travail s'appuiera également sur l'expérience acquise lors de programmes de recherche achevés (PDD1, DOMINO, TEMOS, APIC-BIO, ...) et de projets soumis ou à venir (projets MUST et SYSTERPA, ANR ERA-NET NETBIOME, ANR REPPAVAL). L'implication de l'équipe dans plusieurs de ces programmes assure en outre des collaborations étroites avec des acteurs locaux opérationnels dans chacun des terrains choisis ainsi que des contacts privilégiés avec des experts internationaux dans l'objectif de mettre en œuvre des séminaires d'échanges d'expériences.

## Durée

36 mois